

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 31 MARS 2011

Présents : MM. DOMAT, *Maire*, GABET, DELHAYE, LARERE, TAILLANDIER, LECOT, *Adjoints*, LONGET, MARCHAND, CHAZAUD, CHAUDRON, VALLET, ADRIEN, DESLIONS, MARTIN, POIRET, BOUTELOUP, *Conseillers Municipaux*.

Absents ayant donné pouvoir : M. SAMBOURG à Mme LONGET
Mme JOUANIQUE à Mme LARERE
Mme NICOLAU à Mme TAILLANDIER

Secrétaire de séance : Mme CHAUDRON

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et adopté à l'unanimité, sans observation particulière.

Mme le Maire fait part à l'assemblée communale des remerciements de l'Association des bibliothèques de l'Hôpital et des maisons de retraite de Sens et de sa région pour le versement de la subvention communale 2010,

Le Conseil Municipal, en ce qui concerne :

LA HALTE NAUTIQUE

- Décide de procéder à l'aménagement de la 2ème passerelle et du 2ème ponton et confie à l'entreprise Hansen l'exécution de ses travaux pour la somme de 53 104,00 euros H.T,
- Accepte la conclusion d'une convention avec voies navigables de France pour l'occupation temporaire du domaine public fluvial lors des travaux de la halte nautique pour la somme forfaitaire de 1 703,82 euros.

LE MAGASIN ATAC

- Prend connaissance du courrier de la SAS Mazagran Service qui informe le Maire que leur magasin ATAC à Pont sur Yonne sera ouvert tous les dimanches matins de 9 h à 12 h à compter du 13 mars 2011,

- Confirme la position du Conseil Municipal du 30 juin 1997, à savoir, la fermeture du magasin le dimanche matin, et précise qu'il ne donnera pas d'autorisation d'ouverture le dimanche matin si la demande lui en est faite, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

LES IMMEUBLES COMMUNAUX

- **Parkings rue de l'Ancienne Poste**

- Accepte le renouvellement des places n° 2 et 3,
- Attribue le parking n°6.

- **Logements**

- Procède au renouvellement du bail de location :
 - d'un logement place du 19 mars,
 - de la Trésorerie y compris le logement du Trésorier.
- Attribue un logement vacant 6 rue de l'Yonne.

- **Charges locatives**

- Décide de procéder à la révision de la provision pour charges locatives rue des Tournelles,
- Maintient le montant des charges locatives mensuelles pour des logements sis 6 et 8 rue de l'Yonne et rue des Tuileries,

L'INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES

- Décide comme chaque année d'attribuer cette indemnité.

LE SERVICE DES SPORTS

- Confie le fonctionnement du service des sports à M. GUINEBAULT et définit les missions à accomplir dans ce cadre.

LE SERVICE RESTAURATION

- Donne son accord pour la conclusion d'un contrat de prestation de service avec le Laboratoire Départemental du Conseil Général de la Nièvre relatif à l'analyse des denrées et contrôle de surfaces.

LES COUPES DE BOIS

- Accepte la proposition de la société SODEFI.

L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

- Décide de ne pas retenir leur proposition de travaux à réaliser en forêt communale.

L'ASSURANCE DU PERSONNEL COMMUNAL

- Décide de missionner le centre départemental de gestion en vue de procéder à la négociation d'un contrat groupe ouvert à adhésion facultative.

LES QUESTIONS DIVERSES

- Prend note que la Sous Préfecture de Sens a fait parvenir l'accusé de réception de la demande de subvention effectuée dans le cadre de la dotation d'Equipement des territoires ruraux pour la rénovation complète de la toiture et des faux plafonds du centre de loisirs,
- Décide l'acquisition d'un écran de projection auprès de la société Ulmann pour un montant de 2 190 euros H.T,
- Prend note de l'installation de radars de comptage Avenue Aristide Briand et rue de Plaisance,
- Evoque le courrier de l'ASEPA qui s'inquiète du développement de la commune dans le cadre de la construction de lotissements notamment celui du Ravillon V et après s'être étonné des termes de ce courrier, entend les réflexions de Mme le Maire qui va leur adresser une réponse en indiquant que depuis longtemps l'urbanisation a été réfléchié et que les décisions du conseil Municipal qui en ont découlé ont été longuement discutées,
- Prend connaissance d'un courrier d'un photographe qui part à la retraite et propose de nous vendre 5 clichés aériens datant de 1981,
- Prend note de l'existence d'une liste d'attente pour l'attribution des lots du lotissement le Ravillon V en cas de désistement d'acquéreurs,
- Attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 500 euros à la section cyclisme de la Persévérante Pontoise pour l'organisation de courses, et prend note des remerciements adressés à la municipalité pour son aide et au personnel administratif et technique pour leur gentillesse et leur disponibilité,
- Vote également à la majorité une subvention de démarrage d'un montant de 300,00 euros à l'Association Anim'Marché Pont sur Yonne,

- Prend note de l'élection par les membres du centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de Communes Yonne Nord nouvellement constitué, de Mme DOMAT en qualité de vice Présidente,
- Entend le compte rendu par M. POIRET, vice Président à la demande des conseillers municipaux, à savoir :
- création du centre intercommunal d'action sociale,
- création d'une commission d'accessibilité,
- zone d'activités d'Evry en cours de viabilisation,
- dotation en bacs des foyers de la communauté de communes en cours de distribution.

M. GABET, premier adjoint, fait le point sur les animations futures :

- L'Association des Amis du Carnaval a élu un nouveau bureau,
- Le Salon des Métiers d'Art se déroulera sur 4 jours au lieu de 9 jours, du jeudi 6 octobre 2011 au dimanche 9 octobre 2011, afin de le rendre plus attractif aux artisans éloignés,
- Le Forum des Associations aura lieu le 1er octobre 2011,
- Le 18 juin prochain auront lieu les feux de la St Jean,
- Le lundi de Pâques se déroulera la chasse aux oeufs à l'école primaire,
- Prend connaissance de la réclamation de certains des abonnés de l'ADSL relative à une puissance insuffisante,
- Donne son accord de principe à l'aménagement d'un passage piéton dans le bas de l'avenue Aristide Briand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05